

COMMENT CREER ET UTILISER VOTRE DUERP

LES CLES POUR
NE PLUS
AVOIR PEUR
DE
VOTRE DUERP



La fabriK'
Du Bien-Être
Au Travail

C'est quoi le DUERP ?

Le DUERP ou **Document unique d'évaluation des risques professionnels**

est un document qui recense l'ensemble des **risques** auxquels les salariés sont exposés en fonction de leur poste de travail.

Il recouvre aussi bien les **risques physiques** que **psychosociaux** ou RPS.

ex : Risque de chute, stress, ou de blessures

MAIS PAS QUE

C'est quoi le DUERP ?

Il doit également préciser :

- les **niveaux d'exposition** des collaborateurs au risque (faible, modéré, important)

Cette hiérarchisation va s'opérer par niveau :

niveau 1 : risque élevé

niveau 2 : risque modéré

niveau 3 : risque faible

C'est quoi le DUERP ?

Il doit également préciser :

- les **solutions de prévention** mises en place pour prévenir ces risques

ex : dispositifs de réduction du bruit, équipements de sécurité, formation utilisation des machines, référent harcèlement....

Avec une règle essentielle : toujours privilégier les mesures de protection **collectives** sur celles **individuelles**

ex : *un dispositif de réduction des bruits plutôt que des oreillettes individuelles*

C'est quoi le DUERP ?

Il doit enfin préciser :

- le niveau d'exposition **après réalisation** de ces actions de prévention
- les **nouvelles actions de prévention** projetées (notamment dans le cas où les actions de prévention initiales n'auraient pas été efficaces)



IL EST OBLIGATOIRE

DES LE 1er SALARIE



**QUELS SONT LES
RISQUES SI JE N'AI
PAS DE DUERP
OU
SI IL EST MAL FAIT?**



- une amende forfaitaire de **1 500,00 €** et de **3 000,00 €** en cas de récidive
- une amende forfaitaire de **7 500,00 €** en cas de non présentation au CSE
- **plusieurs milliers d'euros** pour manquement à l'obligation légale de prévention et de sécurité notamment en cas de licenciement pour inaptitude



SI ON EN PARLAIT ?



Réservez votre rendez-vous
de pré-audit DUERP

